

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Arrêté du 12 mai 2026 portant ouverture d'une session du certificat d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes

NOR : JUSC2612758A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code de commerce, notamment ses articles L. 821-14, R. 821-45, R. 821-48 et A. 821-2 à A. 821-10,

Arrête :

Art. 1^{er}. – La session du certificat d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes, pour l'année 2026, est ouverte aux dates ci-après :

- les épreuves écrites auront lieu les 6, 7, 8 et 9 octobre 2026 ;
- les épreuves orales auront lieu à compter du 2 novembre 2026.

Art. 2. – Le sous-directeur du droit économique est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 12 mai 2026.

Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur du droit économique,
M. GUESDON